## VILLE D'APT

## REPUBLIQUE FRANÇAISE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 31 janvier 2019 19 heures 00

-:-:-:-:-:-

GF/MG

N° 002375

Grands Projets -Renaturation des abords du Calavon demande de subvention auprès de l'ÉTAT (contrat de ruralité) et la Région SUD (CRET).

Affiché le :

VOTES POUR : 28

**VOTES CONTRE: 0** 

ABSTENTION(S): 0

Le jeudi 31 janvier 2019 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 24 janvier 2019, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS: Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale), M. Denis DEPAULE (Conseiller Municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Christophe CASTANO (Conseiller Municipal)

ONT DONNÉ PROCURATION: Mme Isabelle VICO (2e Adjointe) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Yannick BONNET (9e Adjoint), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Laurent GUICHARD (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal)

ABSENTS EXCUSÉS: M. Cédric MAROS (5e Adjoint), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, M. Yannick BONNET est nommée Secrétaire.

Les abords du Calavon accueillent aujourd'hui un parking en très mauvais état où la végétation a pratiquement disparu. Le nombre de stationnements sur l'ensemble du parking du Calavon est estimé à environ 300 places. Au vu du stationnement quelque peu anarchique de ce parking en l'absence de possibilité de marquage, ce chiffre reste une estimation basée sur un comptage sur photo aérienne.

Une végétalisation des murs de soutènement par des plantes grimpantes assurera un aménagement qualitatif sur cet emplacement. Il en de même pour la plantation d'arbres tiges en lieu et place des vieux robiniers.

- Le projet de renaturation de ces espaces doit permettre une végétalisation via des espèces de notre région qui nécessitent peu d'entretien et résistantes à la sècheresse.
- Le sol sera regarni par du gravier de Villars, matériau qui assure un très bon drainage.
- Les abords du Calavon seront sécurisés, mais également mis en valeur par un complément d'éclairage spécifique en basse consommation (Éclairage Led).

Enfin, un parking à vélo sera installé dans le cadre du projet Vélo à Apt.

À ce titre, Madame le maire propose de solliciter l'Etat dans le cadre du dispositif Contrat de ruralité à hauteur de 65 000 € et la Conseil régional SUD dans le cadre du CRET à hauteur de 26 000 €

DÉPENSES		RECETTES		
Travaux d'aménagement	130 000,00 €	ÉTAT (contrat de ruralité)	65 000,00 €	50%
		RÉGION SUD (CRET)	26 000,00 €	20%
		Ville d'Apt	39 000,00 €	30%
Total HT	130 000,00 €		130 000,00 €	
Total TTC	156 000,00 €		156 000,00 €	

## LE CONSEIL A LA MAJORITE

**Sollicite** une subvention à hauteur de 65 000 € auprès de l'État dans le cadre du Contrat de ruralité pour le projet de renaturation des abords du Calavon.

**Sollicite** une subvention à hauteur de 26 000 € auprès de la Région SUD dans le cadre du Contrat Régional d'Équilibre Territorial.

Approuve le plan de financements du projet présenté ci-dessus.

Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE Dominique SANTONI